

BULLETIN D'INSCRIPTION

La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.

TARIFS

→ **Session collective** (dans nos salles à Paris)

600 € nets × jour(s) = € nets

→ **Entraînement individuel** (dans nos salles à Paris)

1200 à 1700 € nets selon l'action : nous consulter

→ **Session dans votre Collectivité** : étude personnalisée sur mesure



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008
ET RÉFÉRENCÉ DATADOCK, PLATE-FORME OFFICIELLE UNIQUE
SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE SOUS L'ANGLE DE LA QUALITÉ
RÉFÉRENCIEMENT QUALIOP1 EN COURS

TITRE DE L'ACTION :

DATE(S) :

COLLECTIVITÉ/ORGANISME DU PARTICIPANT :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email : @

DIRECTION/SERVICE À FACTURER :

Adresse (si différente) :

Code postal : Ville :

PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Adresse de convocation (si différente de la collectivité) :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email : @

Fonction :

RESPONSABLE FORMATION DE LA COLLECTIVITÉ

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email : @

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE

PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION
(si différente du Responsable Formation)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Email : @

Date : Signature :

Merci de bien vouloir préciser ici les raisons professionnelles/politiques/personnelles qui vous ont poussé à vous inscrire à cette formation :

Merci de bien vouloir préciser les attentes que vous avez en termes d'apprentissage, en précisant les compétences concrètes que vous souhaitez être en mesure de mobiliser à l'issue de cette formation :

SESSIONS COLLECTIVES, dans nos salles à Paris ou en région

A SENATUS CONSULTO programme chaque année, à Paris, une centaine de sessions de formations de sept heures pédagogiques environ par session. Chaque session se déroule dans l'une de nos salles de réunions tout spécialement aménagée et équipée.

Le lieu retenu pour chaque action est précisé dans notre courrier de confirmation d'inscription transmis au stagiaire préalablement inscrit. Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin de leur réserver des conditions d'accueil optimales.

Les frais de participation comprennent : l'intervention pédagogique du (ou des) formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), le déjeuner de chaque stagiaire et du formateur, la rémunération du formateur.

Ces frais de participation s'élèvent à **600 euros nets par journée/personne**, prix unique quelle que soit la session de formation. Le transport, hébergement et autres frais sont à la charge du participant.

ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL (coaching), dans nos salles à Paris

Les sessions individuelles d'entraînement (face à face formateur-stagiaire) se déroulent sur la base d'un calendrier défini selon les disponibilités du stagiaire, dans l'une de nos salles de réunions spécialement aménagée et équipée.

Les frais de participation comprennent : l'intervention pédagogique du formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), la rémunération du formateur.

Ces frais de participation varient entre **1200 euros nets par journée et 1700 euros nets, selon l'action**. Le transport du participant, son hébergement éventuel, déjeuner et autres frais sont à sa charge.

Les organisateurs se réservent le droit de remplacer le formateur, modifier, reporter ou annuler la formation, si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent. Toute annulation de la part de l'organisme n'entraînera pas de facturation.

Nos offres de formation en présentiel se poursuivent dans nos centres dans le strict respect des mesures sanitaires et l'accès à nos centres de formation n'est pas soumis au Pass sanitaire (« Décret n°2021-1059 du 7 août 2021 »). Dans ce cadre, A SENATUS CONSULTO met tout en œuvre pour assurer la sécurité des stagiaires et de ses formateurs : port du masque obligatoire, distanciation physique, nettoyage régulier des lieux de stages, mise à disposition de gel hydroalcoolique, rappel régulier des gestes barrière, aération des salles de formation, etc.

Les informations recueillies dans le cadre du bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par A SENATUS CONSULTO à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au Règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à : A SENATUS CONSULTO, 23 rue Boyer-Barret, 75014 Paris / ou par e-mail à contact@asenatusconsulto.fr / ou par téléphone au 01 53 90 45 56.

Protection des données à caractère personnel du stagiaire

Les données personnelles du stagiaire sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par A SENATUS CONSULTO. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à A SENATUS CONSULTO, 23 rue Boyer-Barret, 75014 Paris. Le stagiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire. En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, l'organisme procédant à l'inscription auprès d'A SENATUS CONSULTO, s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par notre société aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

Modalités d'organisation et moyens de paiement

Le règlement du prix de la formation, réalisé si possible à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué :

- par virement direct : RIB sur simple demande
- par chèque libellé à l'ordre de « SAS A SENATUS CONSULTO ».

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, auxquelles s'ajoute une pénalité forfaitaire de recouvrement de 40 euros.

Une fois l'inscription/bon de commande validé(e), A SENATUS CONSULTO adresse :

- une convention de formation en double exemplaire ;
- une lettre de confirmation indiquant le lieu exact et horaires des travaux.

Dès la formation réalisée, A SENATUS CONSULTO adresse à l'établissement financeur :

- une attestation nominative de présence ;
- une facture en double exemplaire.

Annulation

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour.
- De 10 à 2 jours ouvrés avant la date de la formation, la somme correspondant à 10 % du montant total de la commande sera facturée. Au-delà de cette date, la totalité des frais de formation seront dus.